



L'itinérance en voiture électrique :

Un enjeu de mobilité stratégique pour votre entreprise

Dans un contexte d'électrification progressive des flottes, la possibilité d'effectuer des recharges lors de trajets longue distance, d'interventions terrain ou de visites inter-sites est clé pour assurer la continuité opérationnelle des collaborateurs en déplacement. Néanmoins, la recharge en itinérance ne s'improvise pas : autonomie des véhicules, compatibilité avec les bornes, accessibilité du réseau et maîtrise des coûts sont autant d'éléments à anticiper pour garantir une mobilité fluide et maîtrisée.

Choisir des véhicules électriques adaptés à l'itinérance

L'offre de véhicules électriques s'est aujourd'hui considérablement élargie. Les besoins de mobilité de vos collaborateurs et la nature des trajets qu'ils sont amenés à effectuer quotidiennement doivent guider votre réflexion au moment de choisir les véhicules électriques à intégrer à votre flotte.

Quels critères¹ observer ?



– **Autonomie de la batterie (en km) :**

Nombre maximum de kilomètres pouvant être parcourus sans recharger.



– **Consommation :**

Quantité d'électricité utilisée pour parcourir 100 km (en kWh).



– **Capacité de la batterie (en kWh) :**

C'est l'équivalent de la capacité du réservoir (en litres) pour un véhicule thermique.

NB : Certaines citadines ont une batterie dont la capacité est inférieure à 40 kWh. Parfaites pour un usage urbain, elles sont peu compatibles avec la réalisation régulière de longs trajets.

Notre conseil : choisissez un véhicule équipé d'une batterie dont la capacité est ≥ 50 kWh pour disposer d'une autonomie plus confortable et surtout d'une compatibilité avec les prises Combo CCS des super chargeurs.



– **Temps de recharge de 0 % à 80 % sur une borne rapide**

La vitesse de recharge dépend autant de la puissance de la borne que de la capacité du véhicule à accepter cette puissance. Les bornes ultra-rapides (150 à 350 kW) permettent des recharges en moins de 30 minutes sur les véhicules adaptés.

La puissance maximale en courant continu (DC) supportée par le véhicule est précisée dans la fiche technique publiée par le constructeur.

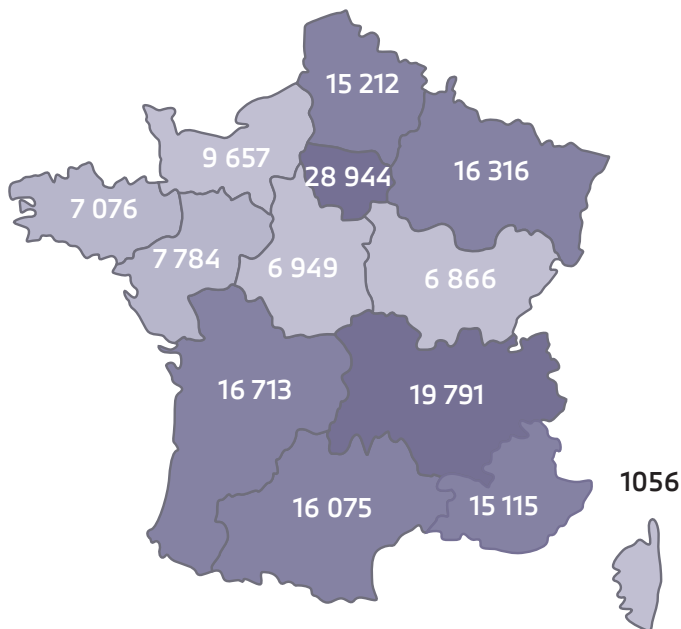
1. Selon la norme WLTP

Les différents types de recharge

Type de prise		Puissance maximale (kW)	Temps de recharge estimé (pour une batterie de 52 kWh)
Prise domestique		2,3 kW	>20 heures
Prise Type 2		Standard européen pour la recharge en courant alternatif 43 kW	3 à 4 heures (à 22 kW)
Prise Combo CCS		Standard européen pour la charge rapide en courant continu 350 kW	20 minutes à 80 %

Un réseau de bornes de plus en plus dense

Nombre de points de recharge en France



- Près de 170 000 points de recharge sont accessibles au public sur le territoire français au 30 juin 2025.
- 20 % de ce réseau est constitué de **bornes rapides à ultra-rapides²**. Les bornes délivrant une puissance ≥ 50 kW se multiplient notamment sur les autoroutes, les parkings de grandes surfaces, les stations-service et les zones d'activités.
- La disponibilité des points de charge est supérieure à 96 % pour les bornes DC ≥ 150 kW.

2. (Avere-France, juin 2025)

Les bonnes pratiques pour un long trajet réussi

Grâce à des applications spécialisées ou à la connectique intégrée à leur ordinateur de bord, les conducteurs ont la possibilité de planifier leur itinéraire en y intégrant les arrêts nécessaires pour recharger leur voiture.



Avant de partir :

- Charger la batterie à 100 %
- Planifier les recharges sur la route en indiquant le niveau de charge au départ et celui souhaité à l'arrivée. Pour ce faire, utiliser une application gratuite (Chargemap, PlugShare, A Better Routeplanner – ABRP) ou l'ordinateur de bord de la voiture afin d'identifier les bornes rapides compatibles avec le véhicule (prise CCS, puissance requise), optimiser les arrêts, limiter les temps d'immobilisation, réduire les coûts et éviter les imprévus.



Sur la route :

- Appliquer la « règle 80-20 » pour les recharges rapides : le temps nécessaire pour recharger une batterie à 80 % est le même que celui pour recharger les 20 % restants. Sur un long trajet, il est donc conseillé de ne charger le véhicule qu'à 80 % : l'arrêt sera plus court, la batterie sera préservée et en cas de facturation au temps de recharge, la note sera moins salée. Mieux vaut recharger plus souvent et moins longtemps. Les bornes ultra-rapides (150 à 350 kW) permettent de récupérer jusqu'à 80 % d'autonomie en 20 à 40 minutes, soit la durée idéale pour une pause ou un déjeuner !
- Prévoir un plan B afin d'éviter les mauvaises surprises en cas de borne occupée, hors service ou située en zone difficile d'accès. Il est préférable d'identifier en amont une borne alternative dans un rayon de 5 à 10 kilomètres.



Une expérience utilisateur et gestionnaire simplifiée

La recharge publique a longtemps souffert d'une expérience utilisateur fragmentée : multiplicité des badges, absence de lecteur de carte bancaire, interfaces propriétaires, etc. Afin de faciliter l'usage du réseau public de recharge, de nouvelles obligations sont imposées aux opérateurs :

- **Interopérabilité** : elle consiste à faciliter l'accès aux bornes de recharge publiques en permettant aux conducteurs de recharger leur voiture électrique sur tous les points en itinérance, sans nécessité d'avoir souscrit un contrat ou un abonnement auprès de chaque opérateur.
- **Paiement « à l'acte »** : le paiement des recharges doit pouvoir être effectué par carte bancaire, QR code ou application mobile même si le conducteur ne dispose pas d'un abonnement ou d'un badge de l'opérateur. Ces évolutions techniques et réglementaires ont des conséquences concrètes et positives pour les entreprises et les gestionnaires de mobilité :
- **Une gestion des abonnements simplifiée** : un seul abonnement suffit, il est inutile d'équiper chaque conducteur de plusieurs badges.
- **La vision claire des dépenses de mobilité** : la facturation centralisée simplifie le suivi des dépenses par utilisateur, réduit les contraintes administratives et permet une meilleure maîtrise des coûts.
- **Un accès simplifié à la recharge pour les conducteurs** : quel que soit le trajet et les opérateurs, les bornes sont accessibles à tous.

Bon à savoir : de nombreux opérateurs proposent des formules « Entreprise » avec tarifs préférentiels sur leurs réseaux ou via des plateformes interopérables.

La recharge en itinérance n'est désormais plus un frein à l'électrification des flottes, mais un véritable levier d'efficacité. Avec un maillage dense et des bornes rapides de plus en plus nombreuses et accessibles, les entreprises peuvent offrir à leurs collaborateurs une mobilité fluide sur tout le territoire. La condition ? utiliser des véhicules adaptés, planifier les trajets et utiliser des outils de gestion adaptés.



Alphabet France

Adresse 5, rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux - CS 40752 - 78 182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex Téléphone +33 (0)1 49 04 91 00

Email alphabet.france@alphabet.com

